



COMMISSION DEPARTEMENTALE « FEMINISATION »

Procès-verbal N°03 du 11 décembre 2025

Réunion plénière du jeudi 11 décembre 2025 à 18H30

Présidence de séance : MAIURANO Maïté

Présents : BOSCH Anthony, COLLIGNON Karine, CHAFFAUD Blandine, SIMON Annie, DE OLIVEIRA Céline et PATA Alice

Excusé : CHARPENTIER Thierry

Assiste : FRADIN Maximilien (CTR LGEF)

1. – **Accueil** :

La Présidente de la Commission Féminisation, **Maïté MAIURANO**, accueille l'ensemble des membres présents et rappelle l'ordre du jour de la réunion.

2. **Retour rencontre « Equipe de France » (opération « Toutes Foot »)** :

Dans le cadre de l'opération « **Toutes Foot** », les membres de la **Commission Féminisation 08** ainsi que les clubs qui avaient participé activement à cette opération la saison dernière (2024/2025) ont eu l'opportunité de bénéficier de places pour la rencontre de l'**Équipe de France Féminine** (France – Suède), qui s'est déroulée le **28 novembre 2026 à Reims**.

De plus, à cette occasion, de **jeunes licenciées ardennaises** ont eu la chance d'assurer le rôle de **porteuses de bache** lors de cette rencontre.

Concernant l'opération « **Toutes Foot** », reconduite cette saison 2025/2026, **20 équipes sont engagées à ce jour**. Une **relance des clubs** reste néanmoins nécessaire afin d'augmenter le taux d'engagement.



3. Éléments chiffrés : licenciées, catégories, encadrement au 11 décembre 2025 :

Licenciées :

- Seniors Féminines (augmentation notable) : 324 (contre 268)
- U16 – U17 – U18 : 85 (contre 84)
- U14 – U15 : 78 (contre 84)
- U12 – U13 : 71 (contre 98)
- Foot animation : 137 (contre 156)
- Dirigeantes (progression significative) : 303 (contre 257)
- Arbitres féminines : 10 (contre 9)

Concernant le chiffre des éducatrices, ce dernier est plus difficile à obtenir car il n'y a pas vraiment de différenciation faite dans le logiciel fédéral.

*Il est important de conserver le chiffre symbolique et minimum de **1 000 licenciées féminines** sur le département.*

Constats partagés par les membres présents dans le cadre du développement :

- Besoin accru de **communication autour du « Football Féminin » et de la « Féminisation »**.
- Nécessité de **retrouver et relancer des « Ecoles de Football Féminines »** (en priorité sur les **jeunes catégories**).
- Bilan jugé **très insuffisant en « Foot d'Animation »** avec selon les clubs habituellement largement investis dans le Football Féminin, seulement quelques jeunes licenciées.
- Risque identifié et redouté à moyen terme : **Diminution du nombre d'équipes 100% filles** (et de clubs concernés).
- La **structuration technique des clubs** habituellement largement investis dans le Football Féminin a été insuffisamment accompagnée ces derniers temps, entraînant un affaiblissement du développement du football féminin ardennais et de sa féminisation dans son ensemble.

Pistes de relance évoquées :

- Relance du « **Foot à l'école** ».
- Organisation de **rassemblements de secteur plus réguliers** (portés par des clubs référents par secteur).
- Lancement d'un véritable « **Projet de Développement** » inspiré de ce que va sortir la FFF très prochainement.



4. Retour sur les actions menées dernièrement :

L'ensemble des actions prévues en début de saison ont été **réalisées**. Dernièrement (le 29 octobre 2025), un rassemblement s'est tenu à **Maubert-Fontaine**.

Ce **rassemblement 100 % filles** (dédié aux **catégories jeunes**) a permis de réunir environ **30 participantes le matin** (U6F à U11F) et **une quarantaine de filles l'après-midi** (U12F à U15F).

Les autres actions prévues dans la saison seront réalisées, on l'espère comme prévu, avec encore plus de participantes.

5. Football Féminin Séniors :

Les **championnats Séniors extérieurs « Foot à 8 »** se déroulent de manière satisfaisante, dans une **bonne ambiance** et avec un **excellent état d'esprit**.

Concernant le **championnat Futsal hivernal**, **12 équipes** se sont déjà engagées.

Les différentes **finale des coupes départementales féminines** devraient se dérouler le **20 juin 2026 en simultané** (avec les **deux rencontres programmées au même moment - côte à côte**) comme lors de la saison dernière. Sur demande du **Comité Directeur**, la Commission réfléchit à des **noms de féminines ardennaises ayant marqué l'histoire du département**, afin de les attribuer à chacune des coupes (**Coupe Honneur** et **Coupe Consolation**). Ces noms seront proposés prochainement au Comité Directeur pour validation.

6. Divers :

Plusieurs joueuses **U15F** ont participé récemment aux **détections Départementales et Régionales**.

Félicitations à la jeune **Chloé NEDJAR**, licenciée au FC Bogny-sur-Meuse, pour sa **sélection au sein de l'équipe U15F de la LGEF**.

Bravo également à l'ensemble des autres participantes pour leur engagement.

Le **cursus de détections Départementales et Régionales** se poursuivra pour d'autres catégories jeunes (**U12F, U13F et U14F**). A souligner que des **matchs de sélections** seront organisés, comme chaque année, **en fin de saison**.



7. Points de vigilance :

Concernant l'opération « **Label École de Foot Féminin** », le nombre de clubs inscrits est en baisse par rapport aux années précédentes. Une **relance devra être réalisée rapidement** afin d'encourager un plus grand nombre de clubs à s'engager dans cette démarche importante.

Les Labels Fédéraux vont évoluer dès la saison prochaine et s'intégreront dans un véritable « Projet club ». Il sera donc important d'y travailler sérieusement dans le cadre du développement.

Afin d'atteindre les objectifs fixés pour la saison **2025/2026**, de nombreuses actions restent à conduire en seconde partie de saison. L'enjeu majeur demeure de **faire jouer les filles** et de **restructurer durablement le développement du football féminin** mais aussi **de promouvoir la féminisation du Football**.

Malheureusement, dernièrement, une **jeune arbitre âgée de 15 ans** a cessé son activité à la suite de problèmes rencontrés sur **une rencontre de jeunes**. Cette situation est **particulièrement regrettable**.

Le **recrutement d'arbitres féminines** étant déjà complexe, ce type de comportement et de problématique ne peut qu'**accentuer les difficultés** rencontrées en matière de recrutement.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente de la Commission, **Maïté MAIURANO**, lève la séance à **20h00**. La prochaine réunion est prévue le jeudi 5 mars 2026 à 18h30.

Maïté MAIURANO, Présidente